

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2014

\*\*\*\*\*

Convocations adressées le 5 mai 2014

\*\*\*\*\*

## ORDRE DU JOUR

- Attribution logement n°4 (Ecole)
- SIVOS :
  - o Nombre de délégués
  - o Règlements : restaurant scolaire et car
- Infos et questions diverses

*L'an deux mil quatorze et le lundi douze mai, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.*

Etaient présents : Mr Vincent AHÛ, Mme Aline GALLY, Adjoint  
Mmes Bernadette BARBIER, Marie CASTEL, Isabelle DOMINJON, Monique OTTELET ;  
Mrs Bernard DEVELEY, André LEFEVRE, Éric MANACH

Absents excusés : M. Pascal FEVRE

Absents : -

Secrétaire de séance : Mme Bernadette BARBIER



### ATTRIBUTION DU LOGEMENT N°4 (ECOLE)

*Visa Préfecture le :*

***Ecole n°4** : Le Conseil Municipal après étude des candidatures et après en avoir délibéré décide d'attribuer le logement à Mr Jordan CAMPENON à compter du 17 mai 2014.*

### SIVOS

*Visa Préfecture le :*

- ❖ **Nombre de délégués** : Le Conseil Municipal à l'unanimité ne souhaite pas modifier le nombre de délégués au SIVOS et par conséquent ne souhaite pas la modification des statuts.
- ❖ **Règlements** : restauration scolaire et car : Le Conseil Municipal examine les projets de règlement du restaurant scolaire et du car et y apporte des ajustements qui semblent nécessaires qui seront débattu et revus avec les autres communes.

### INFOS ET QUESTIONS DIVERSES :

*Visa Préfecture le :*

- ❖ **Commissions Communale des impôts directs** : Le Conseil Municipal propose une liste de personnes pour cette commission.

*Visa Préfecture le :*

❖ **Redevance d'occupation du domaine public France-Télécom** : Le Conseil Municipal décide de facturer à France-Télécom la redevance relative aux droits de passage sur le domaine public pour l'année 2014, soit :

- Km d'artère aérienne :  $0,863 \times 53.87 \text{ €} = 46.49 \text{ €}$
- Km d'artère sous - sol :  $5,822 \times 40.40 \text{ €} = 235.21 \text{ €}$   
 $281.70 \text{ €}$

❖ **Travaux bâtiments** : Le Maire informe le Conseil Municipal des demandes de différents devis pour les travaux de menuiserie et local technique au stade.

❖ **14 Juillet** : Le Conseil Municipal décide de reconduire le repas champêtre pour cette année.

La séance a été levée à 22 h 15

Varenes, le 14 mai 2014

Le Maire,  
Maurice MOCQUOT